



Développement des communautés, action collective et COVID-19

Deuxième analyse des effets de la crise sociosanitaire sur
les territoires et les organisations

Février 2021

Rédaction : **Myriam Thériault**

Mise en page : **Atelier 10**

Révision linguistique : **Marie-Claude Labrie**

Février 2021

La production de ce document est rendue possible grâce à la collaboration des membres du Collectif des partenaires en développement des communautés. Nous remercions la coordonnatrice Nadia Cardin et tous les membres qui ont participé à la collecte d'informations.

Un merci tout particulier à toutes les personnes qui ont participé aux groupes de discussion.

Introduction

Il y a presque un an maintenant que la pandémie de COVID-19 a entraîné une série de mesures de santé publique qui ont tout bouleversé, de nos vies personnelles et professionnelles à nos modes d'organisation sociale. Le champ du développement des communautés repose sur la capacité des personnes à se rassembler et agir ensemble. Son objet est également intrinsèquement lié au renforcement du tissu social, à la solidarité, au soutien des populations vulnérables et à l'empowerment, autant d'aspects potentiellement mis à mal par la pandémie. Il est donc primordial de tenter de comprendre la façon dont la crise sociosanitaire affecte le développement des communautés et l'action collective.

L'Opération veille et soutien stratégiques et le Collectif des partenaires en développement des communautés¹ se sont donc associés pour comprendre ces effets.

¹ Pour en savoir plus sur le Collectif : <https://collectifpdc.org/>

² Collectif des partenaires en développement des communautés, 2015, *Cadre de référence* [Consulté en ligne : https://collectifpdc.org/wp-content/uploads/2019/09/Cadre-de-r%C3%A9f%C3%A9rence_01juil2015.pdf]

Qu'entendons-nous par « développement des communautés » ?

Il se définit comme un développement qui vise à agir sur toutes les dimensions du territoire, en travaillant collectivement à l'amélioration des conditions de vie des populations².



Rappel

L'étude que nous présentons ici est la suite d'un premier état de situation publié en juin 2020, que vous pouvez trouver au lien suivant : www.operationvss.ca/enjeux-de-transformation/projet-special-covid-19/

Voici un résumé de cette analyse préliminaire.

On y rapportait les éléments de contexte suivants :

- De toute évidence, le travail des employés et employées, de même que la réalité des organisations sont affectés par la pandémie : épuisement, conciliation famille-travail, nouveaux programmes de financement ponctuels et adaptation aux mesures sanitaires occupent une grande place dans le quotidien des acteurs et actrices du développement des communautés.
- Les organismes communautaires sont fortement interpellés par la crise (de par leur rôle de soutien aux populations).
- Les acteurs et actrices font face à une situation qui change constamment et rapidement. Le futur est difficile à anticiper.

En conséquence de tous ces éléments, l'action collective et les concertations changent. Leur rôle se resserre souvent autour des éléments suivants : faire circuler l'information pertinente (concernant les mesures sanitaires, les programmes accessibles, la situation des populations);

soutenir les organisations communautaires; assurer l'accès vers les services pour les populations, et fournir des espaces pour que les acteurs et actrices échangent ensemble et se soutiennent.

Les priorités des concertations et des organisations s'adaptent elles aussi en fonction des besoins issus de la pandémie, mais aussi des nouveaux financements accessibles. Des thèmes comme l'isolement social, la santé mentale, l'itinérance, la sécurité alimentaire, le soutien aux familles et aux aînés prennent beaucoup d'importance.

Même si l'action collective est plus difficile, elle existe encore. Dans plusieurs territoires, des cellules de crise ont été mises en place. Les acteurs et actrices du développement des communautés y sont souvent présents. De nouveaux partenariats s'établissent aussi entre des organisations, rassemblées par l'urgence d'agir.

Finalement, il est à noter que plusieurs soulignent que la pandémie est venue amplifier les dynamiques déjà présentes sur le territoire. Là où les habitudes de collaboration étaient établies, elles ont pu être mises à profit pour répondre à la crise. Là où ces habitudes étaient moins établies, la réponse à la crise a été moins concertée.

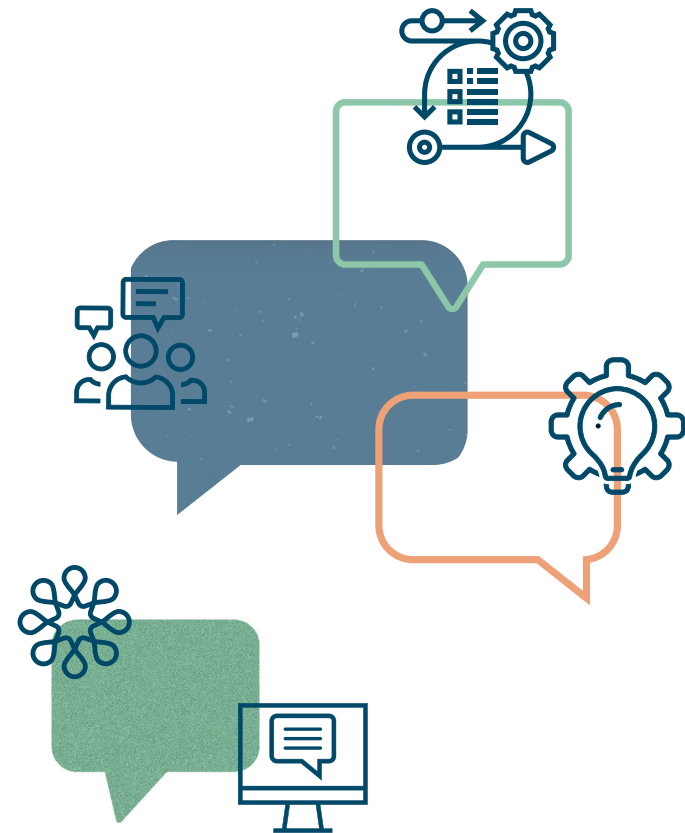
Il n'apparaissait pas encore clair lors de cette collecte quelle était la place réelle du développement des communautés au sein de l'action collective. On peut voir que la concertation existe pour soutenir les intervenantes et intervenants collectifs ou pour assurer une réponse concrète aux besoins urgents des populations. Mais, quelle est la place d'une vision globale du territoire à long terme ?

Méthodologie du deuxième état de situation

La deuxième collecte s'est déroulée à l'automne 2020, au début de ce qu'on sait maintenant être la deuxième vague de hausse des cas de COVID-19. Au total, une quarantaine de personnes ont été rencontrées à travers six groupes de discussion virtuels :

- Un groupe d'acteurs et actrices œuvrant dans des concertations locales et microlocales.
- Un groupe d'organiseurs et organisatrices communautaires.
- Un groupe de coordonnateurs et coordonnatrices de démarches régionales en développement social.
- Un groupe de coordonnatrices de démarches d'Alliance pour la solidarité.
- Un groupe de représentants et représentantes d'organisations et de réseaux nationaux.
- Un groupe de coordonnatrices d'IRC, les instances régionales de concertation en réussite éducative.

Pour compléter la collecte, nous avons également eu accès à des documents et des comptes rendus (publics ou internes) qui ont été partagés avec nous notamment pas la Coalition montréalaise des tables de quartier, l'Observatoire estrien en développement des communautés, la Table nationale des CDC et Espace Muni.



Concertation et développement des communautés

Dans le cadre de cette collecte, nous avons posé un regard particulier sur un outil fondamental du développement des communautés : la concertation. Le premier état de situation de juin 2020 montrait que plusieurs formes d'action concertée se poursuivaient, et c'était encore le cas cet automne. Le besoin de travailler ensemble pour s'attaquer à une problématique complexe et à ses effets, mais aussi le désir d'être ensemble, d'échanger et de partager sont bien présents. Voici ce que les groupes de discussion ont révélé.



LES STRUCTURES

En ce qui concerne les structures déjà existantes, la situation varie grandement. Il semble impossible pour l'instant d'identifier des tendances valides pour l'ensemble du Québec (par exemple, parfois les concertations locales et régionales sont très actives et complémentaires; ailleurs, c'est au palier des MRC que l'engagement est fort). On note aussi des affirmations contradictoires : certains disent « tout ce qui a pu être repoussé a été repoussé »; d'autres, « tout ce qui peut aller de l'avant, on le fait ».

Plusieurs tables de concertation avaient établi des planifications, des plans d'action et des priorités avant la pandémie. **La COVID-19 les a amenées à modifier ces priorités.** Dans certains cas, les concertations qui possédaient déjà une bonne connaissance de leur territoire, une bonne maîtrise de leur enjeu et une mobilisation solide ont pu ajuster rapidement leurs actions pour conserver les priorités, mais les adapter à la nouvelle réalité. Ailleurs, des concertations ont eu à passer en accéléré à travers les étapes de la compréhension d'un enjeu, de l'identification des ressources déjà existantes et de la prévision des actions appropriées. Mais dans plusieurs cas, les répondants et répondantes ont l'impression d'avoir pris des décisions trop rapidement et doutent que les actions et les mesures choisies par leur concertation soient les mieux adaptées ou les plus efficaces à long terme.

Les IRC, un exemple de concertation active

Dans leur groupe de discussion, les participantes rapportent que l'engagement est fort au sein de leurs instances de concertation. Les partenaires sont présents et les partenariats s'élargissent. Selon elles, on peut l'expliquer par les préoccupations concernant la persévérance scolaire devant les bouleversements du système scolaire.

On s'intéresse notamment au passage à la maternelle, à l'accès au matériel informatique pour l'apprentissage à distance, à la portée pédagogique des cours en ligne, au passage au cégep ou au marché du travail des étudiants et étudiantes qui auront gradué en pleine pandémie, de l'impact de la crise sur les taux de décrochage... Les répondantes se demandent néanmoins si les partenaires (le milieu scolaire, les organismes communautaires, les employeurs) pourront continuer à être au rendez-vous au fur et à mesure que le poids de la crise sociosanitaire continue à s'alourdir.

Si on s'attarde un instant à l'**exemple particulier des Alliances pour la solidarité**, initiées peu de temps avant l'apparition de la COVID-19, on peut voir que plusieurs ont pu adapter leur fonctionnement (formulaires de demande, dates de tombée des projets, redditions de compte) pour faire face aux enjeux vécus par les éventuels porteurs et porteuses de projets. Par contre, les Alliances régionales ont peu de marge de manœuvre pour financer des initiatives ponctuelles qui répondent spécifiquement à la crise sociosanitaire. Il est parfois possible d'arrimer ces initiatives avec les modalités déjà établies des appels de projets, mais pas toujours. L'apprentissage le plus important est toutefois le suivant : là où les Alliances fonctionnaient selon une planification territoriale plutôt que par appels de projets, il a été plus facile de s'adapter rapidement à la situation.

On sait également que de nouvelles structures pour soutenir l'action collective pendant la pandémie ont été créées. Dans la plupart des territoires, des cellules de crise ont été mises en place. Parfois, ces cellules abordent plusieurs aspects de la pandémie et du développement des communautés pour un territoire défini (un quartier, une municipalité, une MRC ou une région). Ailleurs, des concertations temporaires d'urgence s'attaquent à des enjeux particuliers exacerbés par la crise : itinérance, aînés, jeunesse, sécurité alimentaire... Les participants et participantes aux groupes de discussion soulignent que la mobilisation est très forte dans ces lieux et que la plupart des actrices et acteurs pertinents y sont présents.

Il est important de noter que, dans quelques territoires, les cellules de crise ou les concertations temporaires se sont tournées vers les tables de concertation déjà existantes pour ne pas dédoubler les structures. Mais, dans la plupart des cas, l'initiateur de ces cellules de crise a plutôt créé un nouvel espace parallèle.



LE RÔLE DES ESPACES DE CONCERTATION PENDANT LA PANDÉMIE

Une concertation peut, en tout temps, jouer une multitude de rôles. Les rôles de deux concertations similaires (deux IRC, deux tables régionales de développement social, etc.) varient aussi grandement selon le territoire. Cependant, les répondants et répondantes (tout type de concertations et d'échelles territoriales confondues) mentionnent que les rôles les plus importants en temps de pandémie ont été les suivants :

- Permettre aux individus de se rassembler (même virtuellement), de se côtoyer, de se sentir moins seuls.
- Offrir un espace d'échanges sur les pratiques, de soutien mutuel.
- Assurer la liaison entre les institutions, les bailleurs de fonds, les gouvernements et les organisations sur le territoire.
- Accompagner et soutenir les organisations et les partenaires, notamment dans l'accès aux ressources et au financement.
- Permettre une action en complémentarité.
- Assurer la circulation de l'information pertinente, fréquemment et largement.

Les concertations sont également **animées du désir de pouvoir soutenir, chacune à leur façon, les organismes les plus proches du terrain** qui ont à offrir des services à la population. En ce sens, plusieurs acteurs et actrices qui sont dans une posture d'accompagnement, de soutien, d'animation et de planification se sont rassemblés pour s'assurer de simplifier le plus possible les processus de participation aux concertations, de dépôt de projet, de développement de compétences, etc.

Les **cellules de crise et les concertations temporaires** ont surtout comme rôle :

- D'identifier les besoins des populations et les organismes pouvant y répondre.
- D'assurer une réponse concertée à ces besoins en agissant en complémentarité.
- De prévenir les trous de services sur le territoire.
- De soutenir les organismes dans la reprise de leurs activités.
- Plus rarement, d'aviser et conseiller les pouvoirs publics.

Un mot sur les OC

Liés au réseau de la santé et parfois directement sous la coupe de la santé publique, les organisateurs et organisatrices communautaires sont dans une position très particulière pendant cette pandémie. Dans plusieurs territoires, les OC sont partiellement ou complètement retirés de leurs fonctions de développement des communautés pour accomplir des tâches liées à la COVID-19.

Pour plusieurs, cette situation est difficile et on remarque de l'essoufflement. Les concertations qui comptaient sur les OC pour l'animation et la coordination sont aussi particulièrement affectées par ce délestage.

Dans plusieurs territoires, les OC sont encore partie prenante du développement des communautés, soit à travers leur rôle habituel, soit dans un rôle ajusté de liaison entre la santé publique et les organisations.



LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Le développement des communautés se caractérise par une approche globale du territoire et des enjeux. Si on constate que l'action concertée existe encore, on peut se demander **quelle place un développement global, durable et intégré occupe au sein des concertations** à l'heure actuelle. À cet effet, on peut souligner les éléments suivants.

- L'urgence de la situation actuelle amène définitivement une prépondérance de **l'action concrète, axée sur la réponse aux besoins**, plutôt qu'une vision à long terme ancrée dans une réflexion collective.
- Les espaces de dialogue et d'échanges pour cette réflexion collective sont d'ailleurs difficiles à établir. **Le temps nécessaire au débat, à la coconstruction et à une prise de décision démocratique au sein des instances manque.**
- Il semble se dégager de l'action actuelle des concertations des objectifs de **complémentarité**, notamment dans une perspective d'efficacité. Les répondantes et répondants soulignent que ce n'est pas exactement la même chose qu'une **synergie** mise à profit pour du développement à long terme.

L'objectif des répondants et répondantes n'est pas ici de poser un jugement sur la qualité de l'action concertée en ce moment, mais plutôt de faire preuve de prudence pour ne pas tomber sans s'en rendre compte dans des modes de fonctionnement qui perdureraient plus longtemps que nécessaire. Des modes de fonctionnement qui reposent sur une vision plus utilitariste de la concertation, essentielle en temps de pandémie, mais qui ne tiennent pas compte de l'évolution des pratiques en développement des communautés des dernières années.

Mobilisation et engagement dans l'action collective

Les espaces pour s'impliquer dans l'action collective existent donc dans la plupart des territoires, mais les groupes de discussion révèlent que **plusieurs éléments affectent la mobilisation, la capacité et la volonté d'engagement des acteurs et actrices du développement des communautés**. Les éléments suivants ne sont pas universels et ne dressent pas un portrait juste de tous les territoires, ce sont plutôt des aspects de la mobilisation soulevés dans notre collecte et qu'il importe de considérer

EFFETS POSITIFS SUR LA MOBILISATION

- En raison des responsabilités qui leur incombent dans la réponse à la crise ou pour répondre à des besoins criants, **de nouveaux acteurs et actrices se sont tournés vers la concertation et le partenariat**. De nouvelles portes se sont ouvertes dans des organisations et des institutions habituellement plus difficiles à mobiliser dans certains territoires.
- De **nouveaux programmes de financement** sont accessibles en lien avec des enjeux spécifiques (réussite éducative, famille, itinérance, sécurité alimentaire, par exemple) et pour certains organismes communautaires (bonification du PSOC, bonification du financement des organismes famille).

- La pandémie a rendu très visible la façon dont les aspects du territoire, les problématiques, les enjeux sociaux, environnementaux et économiques sont fortement interreliés. L'importance de **répondre de façon globale et transversale** à ces enjeux est apparente (même si elle reste difficile à mettre en pratique).
- Face à la réalité toujours changeante de la pandémie, à la quantité d'information dont sont bombardées les organisations et à l'évolution rapide des consignes sociosanitaires, **les besoins de communication sont importants**. Presque tous les participants et participantes ont partagé les efforts faits sur leur territoire pour assurer, souvent avec succès, la circulation de l'information liée à la pandémie (mesures, consignes, financements accessibles, situation des territoires et des populations, etc.).

Et la participation citoyenne ?

Les groupes de discussion révèlent que la pandémie crée des **obstacles majeurs à la participation citoyenne**, par exemple :

- La fermeture des milieux de vie et des lieux de rassemblement compromet souvent la connaissance que les intervenants et intervenantes ont des personnes qui résident sur leur territoire.
- Le défi de l'accès aux moyens virtuels de participation.
- La difficulté d'accompagner les citoyens et citoyennes à distance, de les soutenir dans leur participation et leur implication.

Certaines démarches réussissent néanmoins à stimuler la participation citoyenne, mais au prix d'un effort conscient et considérable.



EFFETS NÉGATIFS SUR LA MOBILISATION

- Tout comme lors de la première vague, la pandémie crée une **pression intense sur les organisations**. Que ce soit à travers la gestion des nouveaux programmes de financement, l'adaptation du quotidien aux consignes sociosanitaires, l'adaptation des services, la gestion des absences et l'incertitude face au futur, **plusieurs organisations trouvent difficile de dégager temps et énergie pour participer à l'action collective**.
- De façon générale, on parle d'**essoufflement**, d'épuisement et de fatigue des acteurs et actrices.
- Cet épuisement est exacerbé, dans la deuxième vague de la pandémie, du fait que plusieurs des projets reportés au printemps lors de la première vague doivent maintenant être repris (des exemples notables sont la tenue des AGA de plusieurs organismes, les appels de projets initialement reportés, les redditions de comptes, etc.). **Les tâches courantes et les tâches reportées s'ajoutent donc maintenant à toutes les tâches additionnelles dues à la crise sociosanitaire**.
- Malgré cette surcharge de travail, plusieurs acteurs et actrices **se sentent forcés de participer aux espaces de concertation**. Ils sentent que leur absence pourrait les amener à manquer des opportunités (de financement ou autre), diminuer leur influence ou laisser le champ libre à des décisions avec lesquelles ils sont en désaccord. **S'ils sont donc présents dans des concertations, le sentiment d'engagement de ces acteurs et actrices est néanmoins compromis**.
- Il est important aussi de noter les défis importants rencontrés par **les personnes qui ont commencé un nouvel emploi** de liaison, d'accompagnement ou d'intervention collective. Ces emplois

reposent sur la création de liens avec les acteurs et actrices du milieu, qui sont particulièrement difficiles à établir en temps de pandémie.

- Finalement, si la participation de nouveaux acteurs et actrices est jugée généralement positive, plusieurs participants et participantes sont également critiques ou cyniques quant aux motifs de cet engagement. **Ils se demandent s'il s'agit d'un engagement durable et désintéressé, ou d'une participation pour « bien paraître ».**

Les rencontres virtuelles

On le sait, la pandémie est synonyme de participation à distance, en ligne. **Les critiques sont nombreuses :**

- Perte des contacts informels.
- Perte de dynamisme.
- Ajustement nécessaire des techniques d'animation.
- Inégalité dans la participation en raison de la fracture numérique (accès au matériel informatique, qualité de connexion, littératie numérique).
- Perte du contact humain.

Plusieurs soulignent cependant des **effets positifs** du mode virtuel. Par exemple, les concertations ancrées dans de vastes territoires notent qu'il est plus facile pour certaines organisations de participer en ligne qu'en présentiel. On note aussi que les rencontres en ligne semblent plus efficaces (rythme plus rapide, discussions allant droit au but). De façon générale, tous reconnaissent la nécessité de conserver les acquis du virtuel après la pandémie, tout en le conjuguant avec le présentiel.

L'après-crise

Dans plusieurs documents provenant de réseaux et d'organisations, on peut constater que les organismes disent préparer l'après-crise. Dans les groupes de discussion, par contre, nous avons pu recueillir très peu d'éléments concrets à ce sujet. La plupart des personnes participantes avaient l'impression que trop d'information manquait encore sur les futurs moyens disponibles (programmes, financements, etc.), sur la situation des territoires et des populations ou, surtout, sur le moment où l'on pourra considérer cette pandémie terminée.

Malgré l'inconnu et l'incertitude, **les participants et participantes ont des espoirs et des craintes à propos de cet après-crise :**

ESPOIRS

Dans la réponse à la crise, les organismes communautaires ont été fondamentaux. **Certains envisagent que cette reconnaissance perdure au-delà de la crise.**

De la même façon, la réponse à la pandémie a dû être collective. Cette reconnaissance à la fois de l'importance du travail collectif et de la complexité des problématiques sociales peut contribuer à une **reconnaissance accrue du développement des communautés.**

Plus concrètement, **de nouvelles relations, de nouveaux partenariats et de nouvelles habitudes de travail collectif** ont été créés en réponse à la crise sociosanitaire. Plusieurs espèrent pouvoir mettre à profit ces éléments dans le futur.

Finalement, la pandémie a révélé plus clairement que jamais la vulnérabilité de plusieurs populations et territoires. **Rapidement, il est apparu que tous ne sont pas égaux face à la crise.** De même, des trous de service, des déficiences dans certains programmes et un manque d'accès à plusieurs services ont été rendus visibles pendant la pandémie. Plusieurs souhaitent que cette prise de conscience amène des changements à long terme.

CRAINTES

Pendant la crise, les différents paliers de gouvernement ont investi des sommes massives. Plusieurs personnes craignent que la sortie de la crise marque donc en contrepartie **le début d'une grande période d'austérité.** Le financement des organismes communautaires, des démarches collectives et du réseau de la santé et des services sociaux pourrait s'en trouver affecté.

Les gouvernements ont également mis en place des programmes de financement et de soutien temporaires, par exemple pour mettre en place des initiatives en itinérance, en sécurité mentale, en réussite éducative et en santé mentale. **Certains pensent que ces enveloppes temporaires pourraient créer des besoins et des attentes à long terme,** qui ne seront plus comblés lorsque les programmes prendront fin.

Certaines personnes doutent que les nouveaux acteurs et actrices mobilisés dans les cellules de crise ou dans des projets collectifs verront **l'intérêt de poursuivre à la fin de la crise.**

Tous les acteurs et actrices ne peuvent pas prendre une part égale à l'action concertée en ce moment. Plusieurs craignent **qu'une distance se soit installée** pendant la crise entre les organisations, selon leur capacité à participer aux instances de concertation (notamment), distance qui entraînerait des différences dans l'accès aux opportunités.

Au-delà de ces espoirs et de ces craintes, **les groupes de discussion n'ont pas permis d'identifier si des stratégies étaient mises en place en ce moment pour influencer la direction de cette sortie de crise.**

Prenons l'exemple du maintien ou de la perte des nouveaux liens établis dans le cadre de la réponse à la pandémie. Les participants et participantes soulignent le désir que les liens se maintiennent, mais la stratégie pour maintenir ces liens de travail n'est pas mentionnée.

Finalement, on retrouve **l'inquiétude généralisée des effets de la pandémie sur les populations.** Plusieurs craignent que la crise sociosanitaire ait creusé encore davantage les inégalités sociales : des personnes vulnérables sont encore plus vulnérables, de nouveaux pans de la population vivent une pauvreté dite « passagère » et connaissent peu les ressources, des personnes âgées se retrouvent davantage isolées, les territoires ne sont pas tous touchés de la même façon, les impacts sur les jeunes sont encore incertains... **Les besoins seront importants, mais les ressources pour répondre à ces besoins risquent d'être compromises.**

Éléments de réflexion

Avec l'amorce des campagnes de vaccination, plusieurs personnes commencent à regagner espoir et à réfléchir à l'après-crise. Toutefois, préparer activement cette sortie de crise semble encore difficile et complexe. Quelques avenues se dégagent de l'analyse présentée ici.

- La pandémie a été une période difficile, de pertes et de compromis, mais aussi d'acquis. Par contre, consolider ces acquis nécessite d'y réfléchir, de se donner une stratégie et de se mobiliser dès maintenant.
- La crise sociosanitaire est aussi une période d'apprentissages. Il s'agit d'un moment idéal pour les démarches collectives de connaître la façon dont leur communauté a réagi à cette crise : quels ont été les écueils ? Les éléments de force et de résilience ? Quels apprentissages à conserver pour une future période tumultueuse ?
- On sait que les gouvernements ont un poids important sur les ressources accessibles aux organisations et aux concertations. Plusieurs répondants et répondantes soulignent qu'il est difficile de planifier l'avenir quand on ne sait pas quelles seront les ressources existantes. Mais il est possible de se demander comment on peut influencer ces décisions des gouvernements. Comment mettre en valeur la reconnaissance qui se développe envers les organismes communautaires, le développement des communautés et l'action concertée ?

Pour en apprendre plus

L'Observatoire estrien en développement des communautés se penche sur la réponse des communautés à la pandémie. Pour suivre l'évolution de ***l'Étude sur la résilience collective*** : <https://oedc.qc.ca/etude-sur-la-resilience-collective/>

L'Observatoire sur l'action communautaire autonome (ACA) a été mis sur pied en 2020. Son mandat est notamment de comprendre **les effets de la crise sociosanitaire sur les organismes communautaires**. Pour découvrir l'Observatoire et ses travaux : <https://observatoireaca.org/>

La Table nationale des CDC tient à jour un **centre de documentation sur la COVID-19** : <http://www.tncdc.com/covid-19/>

L'Observatoire québécois des inégalités s'est lui aussi penché sur la question de la **perception des inégalités de santé et de revenus en contexte de pandémie** : <https://www.observatoiredesinegalites.com/fr/publications-perceptions-inegalites>

Connaissez-vous Passerelles ? C'est une plateforme de partage, de collaboration et d'échange autour du développement des communautés. On y trouve notamment une communauté nommée **COVID-19... et après ?** : <https://passerelles.quebec.communautaire/4637/covid>

